



Val-de-Marne (94) – 20 000 habitants - Banlieue Sud de Paris

RECRUTE

La Ville de Chevilly-Larue a récemment créé un service de Police Municipale dans une volonté de mener des actions quotidiennes de proximité permettant d'être attentif aux relations et au dialogue avec les Chevillais. Dans ce cadre et au sein de la Direction de la sécurité et tranquillité publique, la Ville poursuit ses recrutements et recherche :

Des policiers municipaux pour ses deux brigades de jour (f/h)

Cadre d'emplois des gardiens/brigadiers de police municipale

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, au sein d'un service qui sera composé de 6 policiers municipaux, 6 ASVP et d'ASE, et sur la base des orientations municipales, vous participerez activement au projet de construction et de déploiement de ce service en apportant vos propositions, connaissances, compétences et savoir faire.

Vos missions principales seront :

- Assurer des missions de prévention et de dissuasion, de surveillance nécessaire au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique, llotage, surveillance, dialogue, dissuasion et médiation sur l'ensemble des espaces publics
- Participer à l'ensemble des missions dévolues à la police municipale, dont une partie importante est orientée vers les actions de proximité, en contact étroit avec les habitants et les partenaires locaux (Ecoute, information, sensibilisation et assistance auprès des usagers)
- Veiller à la tranquillité publique, pour assurer le calme et le repos des habitants (conflits de voisinage, tapages) avec un regard sur la divagation des chiens
- Faire respecter l'application des arrêtés de police du Maire et des arrêtés municipaux et verbalisation dans le cadre du domaine de compétence du policier municipal, conformément aux instructions reçues
- Faire respecter les règles de la circulation routière et des stationnements gênants, dangereux, ainsi que certaines infractions au code de la santé publique (propreté des voies et espaces publics), gestion des procédures de mise en fourrière
- Constater par procès-verbaux des contraventions en matière de police administrative spéciale et appui aux services compétents en matière d'urbanisme, débits de boissons, marchés forains
- Travailler en coopération avec la Police Nationale, notamment dans l'exercice des activités de police judiciaire ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires de la sécurité publique (RATP, sécurité du MIN, pompiers ...)
- Participer au bon déroulement des manifestations locales
- Prendre contact et dynamiser le partenariat de terrain avec l'ensemble des acteurs locaux (commerçants, bailleurs, établissements scolaires, associations, médiateurs)

Compétences et qualités requises :

- Etre rigoureux, motivé et investi, prêt à apprendre et à maintenir à niveau toutes les bases juridiques et pratiques relatives à l'ensemble du périmètre de compétence exercé
- Etre capable de détecter les situations / comportements à risques et appliquer les techniques de prévention
- Faire preuve de dialogue, d'écoute et posséder le sens du service rendu à l'utilisateur, tout en préservant la confidentialité et en gardant une juste distance
- Respect de la déontologie, secret professionnel et confidentialité
- Autonomie, esprit d'initiative, réactivité et dynamisme
- Doté d'une bonne condition physique, être capable de gérer des situations conflictuelles tout en conservant un comportement professionnel

- Savoir rédiger les documents essentiels à la profession (rapports, procès-verbaux, synthèse d'activité,...) et être capable d'utiliser les outils informatiques mis à disposition logiciel métier, Pve, vidéo-protection,...)
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Savoir travailler en équipe, porter des valeurs, contribuer à la dynamique de groupe et faire preuve de solidarité (disponibilité, esprit de corps, ponctualité)

Contraintes et particularités du poste :

- Permis VL obligatoire
- 37h30 hebdomadaires sur cycle par roulement entre les équipes – horaire de travail et amplitudes variables en fonction des événements et nécessités de service – présences lors des manifestations locales (festives et commémoratives)

Equipements :

PVE, gilet pare-balles individuel, armement catégorie D, Éthylotests, cinémomètre et procès-verbaux électroniques

Rémunérations, avantages :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire (IAT, prime de police de 20%), prime annuelle, participation sur mutuelle santé et prévoyance, indemnités accessoires (Heures supplémentaires et astreintes), adhésion au comité d'œuvres sociales.
Politique active de formation

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le chef de service de la Police municipale au 01.46.86.86.60.

Poste à pourvoir rapidement

Lettre de motivation manuscrite précisant le poste et curriculum vitae à adresser à :

Madame la Maire de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94550 CHEVILLY-LARUE
Ou recrutement@ville-chevilly-larue.fr